

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 28

N°064

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO
Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Monsieur Pascal BEAUDET
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Kilani KAMALA
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Madame Hana RABAH
Monsieur Hakim RACHEDI
Monsieur Rachid ZAIRI
Madame Ling LENZI

Madame Soizig NEDELEC
Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Anthony DAGUET
Madame Magali CHERET
Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Omar AÏT-BOUALI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/**

**OBJET : Souscription des contrats d'assurances de la Ville pour les années 2020
-2023- Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu le Code des assurances ;

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique ;

Vu le projet de marché ;

Vu le budget communal ;

Considérant que les contrats d'assurances couvrant les divers risques liés aux activités de la Commune et à la structure de son patrimoine arrivent à expiration le 31 décembre 2019 et qu'il convient de les renouveler.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif à la souscription des contrats d'assurances de la Ville pour les années 2020-2023, passé pour une durée globale de quatre (4) ans et comportant l'allotissement suivant :

- Lot n°1 : Dommages aux biens
- Lot n°2 : Responsabilité civile
- Lot n°3 : Véhicules à moteur
- Lot n°4 : Risques statutaires
- Lot n°5 : Protection juridique des agents et des élus

AUTORISE la Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie en fin de procédure, à signer le marché avec l'opérateur ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

Reçu en préfecture le : 17/05/19
Publié le : 17/05/19
Certifié exécutoire : 17/05/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

